

goûtaient pas outre mesure, la résolution prise par la foule. Le repas fini, elles restèrent à la grande table pour prendre le café, tandis que le reste du public se répandait en dehors, sur la terrasse du bord de la mer.

Il vit Kerjan s'avancer vers lui avec sa bonne grâce souriante. Mais avant qu'il fût près de lui, Mme Ferreix l'avait appelé.

—Voilà qui nous contrarie beaucoup, M. Kerjan, — dit elle à haute voix. Nous avons précisément besoin, mes filles et moi, de nous arrêter à Keravilio ce soir, et ce sera fort ennuyeux de trouver les Garmin de mauvaise humeur.

L'hôte se mit à rire. Puis, avec une parfaite insouciance, il ajouta :

—Bah ! madame, il ne faut pas vous inquiéter pour si peu. Je sais bien que mes collègues de Keravilio ne jouissent pas d'une excellente renommée. Je m'étonne même qu'ils aient encore des clients. Mais il faut savoir faire de la part de l'exagération et même de la calomnie. D'ailleurs, comme hôteliers, ils ont tout intérêt à bien traiter leurs hôtes.

—Après ça, conclut-il, que ne passez-vous la soirée ici ! J'ai des chambres libres là-haut.

—Merci M. Kerjan. Nous aurions plus court encore de rentrer chez nous à Morlaix. Mais, je vous le répète, il faut que nous soyons à Keravilio. Nous y avons donné rendez-vous à des amis qui arrivent de Lannion.

Et elle expliqua au propriétaire de l'hôtel qu'elle eût été beaucoup plus assurée, si elle se fût trouvée sous une protection virile. Les femmes, en effet, ont l'imagination prompte et excellente à grossir les moindres circonstances, à empirer les situations.

Kerjan baissa la voix et, désignant imperceptiblement Lebreton, en ce moment plongé dans ses réflexions, il dit :

—Qu'à cela ne tienne, mesdames. Voici un monsieur qui se rend lui aussi à Keravilio ce soir. Il m'a l'air d'un homme de votre monde, et je crois qu'il se ferait volontiers votre compagnon—votre protecteur, au besoin.

Il avait souri un peu ironiquement en prononçant ces derniers mots. Les chimériques terreurs des trois femmes l'amusaient.

La mère consulta ses filles du regard. Elles parurent hésiter un instant, mais finirent par acquiescer au désir maternel.

Alors Kerjan revint vers le voyageur et, avec discrétion, lui demanda :

—Monsieur, ne m'avez-vous pas dit que vous alliez à Keravilio, ce soir ?

—Je vous l'ai dit, en effet, —répondit Colman. — Pourquoi me demandez-vous cela ?

L'hôte parla à voix basse. Il raconta les craintes que les propos des baigneurs pendant le repas, avaient fait naître dans l'esprit des trois femmes, et le désir indirectement exprimé par celles-ci de rencontrer un compagnon de route qui pût leur servir de défenseur.

Un vague sourire d'ironie à l'endroit de l'effroi puéril des dames Ferreix glissa sur les lèvres du voyageur comme il avait glissé naguère sur celles de l'hôte. Mais le réprimant aussitôt, il se leva et, s'avancant vers celles qui imploraient ainsi son appui :

—Mesdames, dit-il en s'inclinant, j'apprends par monsieur que ma présence à vos côtés peut vous rassurer contre des éventualités improbables. Je ne puis que vous remercier de votre confiance. Disposez donc de moi à votre fantaisie.

Les trois dames s'étaient levées aussi. Les plus jeunes répondirent d'un regard plein de bienveillance. La plus âgée parla.

—C'est à moi, monsieur, de vous remercier pour votre gracieuse obligeance. Nous en profiterons dès qu'il vous plaira.

—Fixez le moment vous-même, madame, répliqua Lebreton, qui salua de nouveau et vint rejoindre Kerjan.

—Voilà qui est réglé, fit celui-ci avec bonne humeur, et je suis tout heureux d'avoir pu servir deux clients à la fois en les rapprochant.

Il eut un clignement d'yeux significatif, car il n'avait pas été sans remarquer un certain trouble sur les traits de Lebreton en même temps qu'une fugitive rougeur sur les joues dorées de la jeune fille brune.

Mais Colman ne prêta aucune attention aux insinuations de l'hôte. Il suivait ses propres pensées.

—Les renseignements que je désire avoir de vous, M. Kerjan, concernent précisément ce château de Rosmeur et la légende qui s'y est attachée. Qu'y a-t-il de vrai dans ce que racontaient tout à l'heure des baigneurs ?

Kerjan ouvrit de grands yeux surpris.

—Ce qu'il y a de vrai ? Mais... tout est vrai, monsieur. J'en puis parler, moi, puisque j'ai accompagné sur les lieux les gendarmes, le maire de Rosmeur et le Parquet de Lannion.

—Ah ! —fit Colman dont la voix eut un vague tremblement, —vous avez donc été témoin des faits ?

—Témoin des faits, non, —puisqu'il n'y a pas eu de témoins. Mais j'ai pu, avec quelques autres, assister aux premières constatations légales et médicales. J'étais, à ce moment-là, commis-greffier au tribunal de Lannion.

—Ainsi vous avez vu la jeune femme assassinée, au moment de l'assassinat ?

—Peu d'heures après, oui, monsieur.

Il y eut un silence. Lebreton ne parlait pas, craignant sans doute de trahir l'étrange émotion dont il était envahi. Mais ses sourcils froncés, les contractions des muscles de sa face disaient assez l'effort qu'il accomplissait pour refouler les larmes prêtes à jaillir de ses yeux.

Et, bien qu'il essayât de détourner son visage, ce bouleversement de ses traits n'échappa point aux regards de Kerjan.

Celui-ci avait lieu d'en être étonné. D'où provenait un tel trouble chez un étranger de passage en ces régions presque inconnues des touristes, au récit d'événements depuis longtemps laissés à l'oubli, parce que la justice avait classé l'affaire ?

Kerjan reprit donc, sans attendre les questions de son interlocuteur, prévoyant sans doute qu'il ne lui en ferait point.

—Oui, monsieur, je revois les choses comme si elles étaient là, sous mes yeux ; j'ai les moindres détails présents à la mémoire. La jeune femme était déjà froide, mais la mort remontait à peine à quelques heures plus tôt. On n'avait pas dû la tuer là, mais plutôt apporter le corps et l'abandonner dans les bois. Elle était fort jolie, une vraie tête de madone, avec de longs cheveux châtain clair, presque blonds, très bien faite, la peau blanche et fine comme celle d'un petit enfant.

Colman Lebreton avait pu surmonter son émotion. Il demanda avec plus d'assurance :

—Et quel fut le résultat des constatations légales ?

—Au premier abord, continua Kerjan, magistrats et médecins furent bien embarrassés. Le corps ne portait aucune trace de violence, aucun indice de lutte ou de résistance, pas même la marque de pas, n'avaient été relevés dans le voisinage. L'herbe était aussi droite qu'elle l'est dans une prairie qu'aucun pied n'a foulée.

On transporta le cadavre à Lannion et, comme il conservait une grande souplesse, comme la décomposition ne se manifestait pas, les médecins le respectèrent trois jours entiers, admettant, par prudence et contre toute vraisemblance, l'hypothèse d'un cas extraordinaire de catalepsie.

Ils commencèrent donc par l'examen extérieur et superficiel, qui ne fournit aucun renseignement de nature à éclairer la justice. Il n'y avait eu ni meurtre sanglant, ni strangulation, ni violences contuses. La seule chose qu'on découvrit, ce fut, sur la nuque de la morte, à la naissance des cheveux, une goutte de sang figé.

Quand on l'eut lavée, on ne trouva d'autre marque que celle d'une piqûre d'épingle, laquelle piqûre était expliquée par la présence sous la tête du cadavre, au moment où on l'avait relevé, d'un pied de genêts épineux.

Or, comme l'instruction fut conduite avec un zèle

scrupuleux, les magistrats revinrent sur le terrain du crime, où, trois jours après l'enlèvement du corps, ils purent reconnaître sur l'une des épinettes la trace d'une goutte de sang.

On supposa donc à bon droit que la morte s'était ainsi écorché la nuque en tombant.

Kerjan avait fait cette narration sur un ton assez singulier, dont Lebreton fut frappé. Bien que le récit fût présenté avec tout le sérieux que comportait une aussi lugubre histoire, il s'y mêlait comme une nuance de persiflage, nuance à peine saisissable, il est vrai, mais qu'un esprit observateur y eût pu démêler.

Colman la démêla et interrompant le narrateur, il lui demanda à brûle-pourpoint :

—En vérité, M. Kerjan, je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble que vous racontez tout cela sans conviction, comme vous feriez d'un conte de fées ?

—Vous vous tromperiez, monsieur, répondit l'hôtelier, si vous révoquiez en doute la véracité des faits que je vous expose. Je n'y ai rien ajouté. Quant au manque de conviction que vous avez cru remarquer dans le ton de mon récit, il provient de ce que j'ai beaucoup réfléchi et surtout acquis une expérience qui me manquait totalement alors. Il m'est donc venu à l'esprit des doutes que mes réflexions subséquentes n'ont pu dissiper. Au contraire, ces réflexions ont fortifié en moi une opinion qui est désormais indéfectible.

—Vraiment ! se récria Lebreton. Et quelle est cette opinion ?

—Cette opinion est formée de deux jugements inconciliables en apparence ; je trouve aujourd'hui, c'est-à-dire sept ans après l'événement, primo, que ce crime était d'une merveilleuse exécution, une véritable œuvre d'art, et secundo, que les magistrats instructeurs ont déployé une sagacité tout à fait hors de pair.

Le même sarcasme que précédemment vibrat dans ces deux phrases et leur donnait une saveur d'impérissable gouaillerie.

Lebreton, qui s'était assis, pour écouter le récit, sur un banc devant la porte de l'hôtel, se redressa brusquement, afin de mieux considérer son interlocuteur.

Mais il ne vit qu'un visage à demi souriant, un peu fatigué, avec une expression de désenchantement bonasse, le même qu'il avait déjà vu au moment de son arrivée. Il se confirma dans la pensée que ce Kerjan, présentement hôtelier à Saint-Efflam et, sept ans plutôt, commis-greffier à Lannion, devait avoir mené une existence des plus accidentées, vu nombre d'hommes et de pays, et acquis cette philosophie railleuse au contact de la souffrance et de la désillusion.

Cet examen ne le satisfait point, il devinait l'homme impénétrable. Il essaya de prendre le même ton.

—Savez-vous, monsieur, que vous dites en badinant les choses les plus graves, et que si je traduais comme il convient vos dernières paroles, j'y pourrais voir une incrimination à peine déguisée contre les magistrats de Lannion qui ont instruit cette singulière affaire ?

—Bah ! reprit l'hôtelier, sans se départir de son attitude indifférente, qu'ont-elles dont de si graves, mes pauvres paroles ?

—Voyons ! N'est-ce pas par raillerie que vous avez loué ces magistrats d'avoir fait preuve d'une sagacité hors de pair ? Ce sont vos propres termes.

—Mais assurément, monsieur, je l'ai dit et je le répète. L'instruction a été aussi habilement conduite que le crime avait été artistement consommé. Cependant, le criminel est demeuré introuvable ; les preuves mêmes du crime n'ont pu être fournies ; de sorte que l'affaire a été classée. N'est-ce pas pour moi l'occasion d'admirer la profondeur du conseil que Bossuet donne aux penseurs :

« Lorsque deux vérités, incompatibles entre elles, se dressent devant notre esprit, nous ne devons pas plus les rejeter que nous ne pourrions nier l'existence d'une chaîne dont nous tiendrions deux anneaux sans voir par quel nœud ils se relient. »

—C'est fort bien dit, cela, M. Kerjan, et cela prouve que vous vous rappelez les bons auteurs.

—Bah ! ricana l'hôtelier, cela prouve tout au plus que je suis un déclassé qui a pu faire de bonnes le-